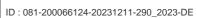
Recu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023





Page

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Département du TARN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

NOMBRE DE MEMBRES Afférents <u>En</u> <u>Qui ont pris</u> part à la DELIBERATION exercice 92 **PRESENTS** 59 **POUVOIRS Suppléants** 3 **POUVOIRS Titulaires** 8 22 **ABSENTS** Vote Pour : 0 Vote Contre : 0 Abstention :

CONSEIL DE COMMUNAUTÉ SEANCE DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

Date de la Convocation
04 DECEMBRE 2023
Date d'Affichage
04 DECEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le lundi onze décembre à dix-huit heures, le Conseil de Communauté de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans ces locaux, Le Nay - 81600 Técou, sous la présidence de Monsieur Paul SALVADOR, Président

Présents: Mesdames et Messieurs, Alain ASSIE, Blaise AZNAR, Mathieu BLESS, Michel BONNET, Paul BOULVRAIS, Françoise BOURDET, Bertrand BOUYSSIE, Dominique BOYER, Alain CAUDERAN, Patrick CAUSSE, Sébastien CHARRUYER, Robert CINQ, Martine CLARAZ_ANGOSTO, Monique CORBIERE-FAUVEL, Laurence CRANSAC-VELLARINO, Olivier DAMEZ, Sylvie DA SYLVA, Jean-Marc DUBOE, Max ESCAFFRE, Bernard FERRET, Isabelle FOUROUX-CADENE, Serge GARRIGUES, Muriel GEFFRIER, Nicolas GERAUD, Alain GLADE, Christophe GOURMANEL, Maryse GRIMARD, Christelle HARDY, Pascal HEBRARD, Christophe HERIN, Dominique HIRISSOU, François JONGBLOET, Patrick LAGASSE, Michelle LAVIT, Guy LEGROS, Maryline LHERM, Christian LONQUEU, Marie-Claire MATE, Marc MIRALES, Bernard MIRAMOND, Régine MOULIADE, Max MOULIS, Stéphanie NADAI-PUECH, Fernand ORTEGA, Christian PERO, Eric PILUDU, Pascale PUIBASSET, Ludovic RAU, Francis RUFFEL, Paul SALVADOR, Guy SANGIOVANNI, Claude SOULIES, Martine SOUQUET, Jacques TISSERAND, Pierre TRANIER, Gilles TURLAN, François VERGNES, Jacques VIGOUROUX, Claire VILLENEUVE.

Suppléants présents (Titulaires excusés leur ayant donné pouvoir) : Mesdames et Messieurs, Richard BRUNEAU à Alain CAMALET, Francis MONSARRAT à Olindo VIVAN, Lucette ROUTABOUL à Martine TERRIER.

Titulaires excusés ayant donné pouvoir à un Titulaire : Mesdames et Messieurs, Jacques BROS à Christian LONQUEU, Claire FITA à Blaise AZNAR, Louisa KAOUANE à Michelle LAVIT, Elisabeth LOYER à Christophe GOURMANEL, Michel MALGOUYRES à Bernard MIRAMOND, Didier SALANDIN à Pascale PUIBASSET, Alain SORIANO à Martine SOUQUET, Laurent SQUASSINA à Pierre TRANIER.

Absents - Absents excusés: Mesdames et Messieurs, Jean-Marc AGUERRE, René ANDRIEU, Julien BACOU, Thierno BAH, Jean-François BAULES, Florence BELOU, Jean-Louis BOULOC, Jean-Claude BOURGEADE, Gabriel CARRAMUSA, Christian DULIEU, Bernard EGUILUZ, Marie GRANEL, Jean-Paul LALANDE, Françoise MALAURE-NERIN, Jean-Marc MOLLE, Marie MONTELS, Christel PALIS, Francis PRADIER, Montserrat REILLES, Christian SERIN, Jean TKACZUK, Benoit TRAGNE.

Secrétaire de séance : Monsieur Paul BOULVRAIS

N°290 2023

ACTES: 7.1.7

OBJET DE LA DELIBERATION : 33- Révision autorisations de programmes et crédits de paiements sur le Budget Principal

Exposé des motifs

Les articles L.2311-3 et R.2311-9 du Code général des collectivités territoriales permettent : - pour les dépenses d'investissement ayant un caractère pluriannuel, l'ouverture d'autorisations

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID: 081-200066124-20231211-290_2023-DE

de programmes,

- pour certaines dépenses de fonctionnement, l'ouverture d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

La délibération de la Communauté d'Agglomération du 03 avril 2023 prévoit la gestion de certaines opérations de construction en Autorisations de Programmes/ Crédits de Paiements (AP/CP).

A ce jour, au vu de l'avancement de certains dossiers ainsi que du fait que des décisions modificatives ont été votées venant impacter les AP/CP, il y a lieu de modifier les AP/CP listées ci-après de la façon suivante :

<u>Opération 075-Archéosite</u> (construction du Centre de Conservation et d'Etudes) : Il était prévu que l'AP/CP prenne fin sur l'exercice 2023, il convient donc de la prolonger sur 2024 et d'intégrer des CP correspondants :

Détail de l'AP	Intitulé	ARCHEOSITE (EXTENSION CENTRE DE CONSERVATION)	n°	075	Date ouverture	2019-2024			
	Montant de l'AP jusqu'au 31/12/2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info : Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	CP 2024 Voté au BP 2023	Proposition nouveau CP 2024	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 565 896,35 €	527 896,35 €	1 038 000,00 €	767 027,17 €	144 899,99 €	1 439 823,51 €	0,00€	155 000,00 €	1 720 896,35 €

Opérations 130-Habitat public, 132-Planification urbaine et territoriale :

Ces opérations ayant été impactées par décision modificative, il convient d'ajuster les CP 2023 en fonction :

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PUBLIC	n°	130	Date ouverture	2022-2026					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	CP 2025 Voté au BP 2023	CP 2026 Voté au BP 2023	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 781 100,00 €	161 750,00 €	409 000,00€	268 750,00 €	0,00 €	430 500,00 €	331 250,00 €	535 800,00 €	338 550,00 €	336 000,00 €	1 703 350,00 €
	T	PLANIFICATION									
Détail de l'AP	Intitulé	URBAINE ET TERRITORIALE	n°	132	Date ouverture	2019-2026					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	CP 2025 Voté au BP 2023	CP 2026 Voté au BP 2023	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 354 585,60 €	771 992,60 €	200 000,00 €	127 840.37 €	70 686,79 €	970 519,76 €	462 000.00 €	157 000,00 €	125 000,00 €	400 500 00 0	1 616 585,60 €

Opération 147-Patrimoine SPR:

Au vu de l'avancement des dossiers, il convient d'augmenter le CP 2023 et le CP 2024 afin de permettre le règlement des factures sur les exercices correspondants :

Détail de l'AP	Intitulé	PATRIMOINE SPR	n°	147	Date ouverture	2020-2025					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	Proposition nouveau CP 2024	CP 2025 Voté au BP 2023	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	233 137,40 €	41 606,40 €	100 000,00 €	100 539,72 €	44 882,28 €	187 028,40 €	118 000,00 €	50 000,00 €	78 000,00 €	41 531,00 €	279 137,40 €

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID: 081-200066124-20231211-290_2023-DE

Opération 151-Planification urbaine intercommunale :

Cette opération ayant été impactée par décision modificative et au vu de l'avancement des dossiers, il convient d'augmenter le CP 2023 et le CP 2024 afin de permettre le règlement des factures sur les exercices correspondants :

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE INTERCOMMUNALE	n°	151	Date ouverture	2022-2025					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023		Pour info: Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	CP 2025 Voté au BP 2023	Proposition nouveau CP 2025	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 283 636,32 €	183 636,32 €	250 000,00 €	298 487,29 €	18 696,16 €	500 819,77 €	300 000,00 €	400 000,00 €	450 000,00 €	400 000,00 €	1 283 636,32 €

De plus, il est proposé de créer une AP/CP dès l'exercice 2023 permettant de regrouper la totalité des écritures relatives au projet d'extension du Centre de Ressources de Técou (opération BP_0001_AP), selon les modalités suivantes :

Détail de l'AP	Intitulé	EXTENSION CENT	RE DE RESSOURCE	n°	BP_0001_AP	
AP créée en 2023	Montant de l'AP	Pour info : payé en 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + payé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	CP 2023	CP 2024
	541 485,30 €	- €	41 485,30 €	41 485,30 €	41 485,30 €	500 000,00 €

Le Conseil de communauté,

Ouï cet exposé,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2311-3 et R.2311-9, Vu la délibération du Conseil de Communauté de la Communauté d'Agglomération du 3 avril 2023, Vu l'avis de la Commission Finances et Moyens Généraux du 06 décembre 2023,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés :

- **approuve** la révision des autorisations de programmes et les crédits de paiements afférents sur les opérations 130-Habitat public, 132-Planification urbaine et territoriale, 147-Patrimoine SPR, 151-Planification urbaine intercommunale et 075- Archéosite (Extension centre de Conservation), en cours sur le Budget Principal de la façon suivante :

Détail de l'AP	Intitulé	HABITAT PUBLIC	n°	130	Date ouverture	2022-2026					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	CP 2025 Voté au BP 2023	CP 2026 Voté au BP 2023	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 781 100,00 €	161 750,00 €	409 000,00 €	268 750,00 €	0,00€	430 500,00 €	331 250,00 €	535 800,00 €	338 550,00 €	336 000,00 €	1 703 350,00 €

Reçu en préfecture le 20/12/2023 Publié le 20/12/2023

ID: 081-200066124-20231211-290_2023-DE

Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE ET TERRITORIALE	n°	132	Date ouverture	2019-2026					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cum ulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info : Réalisations (reste eng agé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	CP 2025 Voté au B 2023		Proposition nouveau montant de 'YAP
TOTAL DEPENSES	1 354 585,60 €	771 992,60€	200 000,00	127 840,37 €	70 686,79 €	970519,76€	462 000,00 €	157 000,00 €	125 000.	00€ 100 593.00	€ 1 616 585,60 €
Détail de l'AP	Intitulé	PATRIMOINE SPR	n	147	Date ouverture	2020-2025					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réalisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info : Réalisations (reste engagé + ilquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	Proposition nouveau (2024		Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	233 137,40 €	41 606,40 €	100 000,00	100 539,72	44 882,28 €	187 028,40 €	118 000,00 €	50 000,00	78 000,	00 € 41 531,00	€ 279 137,40 €
Détail de l'AP	Intitulé	PLANIFICATION URBAINE INTERCOMMUNALE	n'	151	Date ouverture	2022-2025					
	Montant de l'AP Voté lors du BP 2023	Pour mémoire : Réa lisations cumulées au 31/12/2022 = depuis le début de l'AP jusqu'à fin 2022	CP 2023 Voté au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + liquidé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	Proposition nouveau CP 2023	CP 2024 Voté au BP 2023	CP 2025 Voté au B 2023		Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 283 636,32 €	183 636,32 €	250 000,00	298 487,29	18 696,16 €	500 819,77 €	300 000,00 €	400 000,00 €	450 000,	00 € 400 000,00	€ 1 283 636,32 €
Détail de l'AF	Intitulé	ARCHE (EXTEN CENTR CONSERV	ISION E DE	n°	075	Date ouverture	2019-20	24			
	Montant d jusqu'a 31/12/20	au 31/12	cumulées 2/2022 début de	CP 2023 é au BP 2023	Pour info : liquidé sur CP 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info Réalisations engagé + liq cumulées sui au 21/11/2	(reste uidé) r l'AP	2024 e au BP 023	Proposition nouveau CP 2024	Proposition nouveau montant de l'AP
TOTAL DEPENSES	1 565 8	96 35 € 53	7 896,35 €	038 000,00 €	767 027,17 €	144 899,99 €	1 439 82	2 24 6	0,00€	155 000,00 €	1 720 896,35 €

- **approuve** la création de l'AP/CP relative à l'extension du Centre de Ressources de Técou, gérée au sein de l'opération BP_0001_AP, selon les modalités suivantes :

Détail de l'AP	Intitulé	EXTENSION CENT	RE DE RESSOURCE	n°	BP_0001_AP	
AP créée en 2023	Montant de l'AP	Pour info : payé en 2023	Pour info : reste engagé sur 2023	Pour info: Réalisations (reste engagé + payé) cumulées sur l'AP au 21/11/2023	CP 2023	CP 2024
	541 485,30 €	- €	41 485,30 €	41 485,30 €	41 485,30 €	500 000,00 €

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID: 081-200066124-20231211-290_2023-DE

- autorise le Président à signer tout document s'y rapportant.

Acte rendu exécutoire - après transmission en Préfecture

Le

2 0 DEC. 2023

- publication - mise en ligne Le

2 0 DEC. 2023

et/ou notification

Pour extrait conforme, Fait les jour, mois, an, susdits,

Le Secrétaire de séance Paul BOULVRAIS

Paul SALVADOR

Conformément aux articles R421-1 et suivants du Code de justice administrative, la présente décision pourra faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'autorité territoriale dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. La décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif dans les deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Le tribunal administratif peut être saisi grâce à l'application informatique Télérecours, accessible par le lien : http://www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 20/12/2023 Reçu en préfecture le 20/12/2023 52LO

ID: 081-200066124-20231211-290_2023-DE